



Fiche Technique

Direction Artistique
Thomas Poulard

*17bis rue Saint Eusèbe
69003 Lyon*

CONTACT

Régisseur général : Valentin Roby
technique@lassemblee-artistique.fr
+33 6 24 89 19 53

*L'Assemblée est un lieu non-fumeur conformément au décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006.
Il y est donc strictement **interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment.***

RÈGLES DE SÉCURITÉ

D'une manière générale, la compagnie est tenue de respecter les dispositions du règlement de sécurité applicables, selon la législation en vigueur, aux ERP de 4ème catégorie de type L et les règles de sécurité particulières énoncées ci-après.

Important : Au plus tard 2 semaines avant l'arrivée de la compagnie en résidence et/ou de l'évènement, il est indispensable de valider avec la direction votre implantation et la disponibilité du matériel. Merci de nous transmettre une notice descriptive sommaire, éventuellement complétée de schéma, définissant :

- La nature des équipements (matériel technique, scénographie)
- Les procès-verbaux d'essais justifiant de la réaction au feu de matériaux mis en œuvre.
- Un plan des décors.

Sécurité des travailleurs

Le personnel de la compagnie accueillie participant au montage et démontage lors de la résidence doit respecter les règles de sécurité, le code du travail et le port des Equipements de Protection Individuelle.

Décors

L'assemblée ne disposant pas de rideau de fer (espace intégré), la Commission Communale de Sécurité nous demande de vérifier le classement au feu des matériaux utilisés pour les décors. Ces derniers doivent **impérativement être classés M0 ou M1**, merci de nous fournir les certificats. Dans le cas contraire, les décors ne seront pas admis.

Emploi d'artifices, de flammes, de lasers ou générateurs de fumées

Tout spectacle comprenant l'emploi d'artifice ou de flammes ne peut être envisagé que si les décors sont en matériaux classés M0 ou M1. En tout état de cause, il ne peut être autorisé que si des mesures de sécurité, appropriées aux risques, sont prises (mesures compensatoires).

L'emploi de lasers, de générateurs de brouillard ou de fumée n'est autorisé que si des équipements sont conformes à la réglementation en vigueur.

Dans le cas de la fumée, des mesures concernant la détection incendies peuvent être prises. Des mesures compensatoires seront alors envisagées.

Aménagements scéniques

Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle (projecteur de poursuite, vidéo, régie, projecteurs, cinéma...) ne devront pas diminuer le nombre et la largeur des dégagements mis à la disposition du public, ou gêner la circulation.

Les câbles cheminant dans les zones publiques ne doivent pas constituer de gêne pour le public (ponter par des morceaux de tapis de danse solidement fixées au sol, fixation dans l'angle des marches...).

Obscurité

L'occultation, totale ou partielle, des éclairages de sécurité ne sera pas possible.

JAUGES

La jauge totale du bâtiment est de 199 personnes, ce qui inclut l'ensemble du personnel administratif et technique, les bénévoles, ...

Par espaces :

- **Salle de spectacle** : 99 personnes maximum (artistes et techniciens inclus). Un gradin fait 75 places, auquel on peut rajouter un rang de 15 places soit un total de 90 places assises. Il est interdit de s'asseoir dans les escaliers.
- **Studio** : 49 personnes maximum (artistes et techniciens inclus).
- **Hall** : 199 personnes (si les autres espaces ne sont pas utilisés)

Important : A partir de 100 personnes, la présence d'un agent SSIAP1 est obligatoire.

NUISANCES SONORES

L'Assemblée se situe dans une zone résidentielle. Afin de respecter le voisinage et la pérennité du lieu, il vous est demandé de ne pas utiliser de sons amplifiés après 19h lors des répétitions et 22h lors des sorties de résidence ou spectacles.

STATIONNEMENT

Nous ne disposons pas de place de stationnement attitrée. Le stationnement est payant dans les rues adjacentes, à Lyon et Villeurbanne. En revanche, il est possible de se garer sur le trottoir pour le déchargement et chargement.

ACCES DECORS

Accès plateau de plain-pied, porte d'entrée de la salle (1,40m x 2,03 m),
2 accès sur la rue : - Accès 1 : marche 2cm et porte 1m x 2,05m,
- Accès 2 : marche 6cm et porte 1,85m x 2,05m.

PLATEAU – SALLE DE SPECTACLE

Le plateau de la grande salle est un espace modulable de 12m par 13,5m.

Dans sa configuration classique, avec gradin frontal, les dimensions sont les suivantes :

- Ouverture de mur à mur : 12 m,
- Profondeur du gradin au mur du fond : 9,50m (8,5m si rang de chaises additionnel).

Sol : plancher de danse en bois Spectat noir (sur demi balles de tennis).

Implantation de base du gradin en frontale. Possibilités d'implantations alternatives (bi-frontal, quadri-frontal, etc.) sur demande ; toute modification devra être incluse dans le temps résidence (environ 6h au montage et au démontage à 2 personnes).

Important : L'assemblée ne fournit aucun consommable.

GRIL – SALLE DE SPECTACLE

Gril fixe, composé de :

- 11 perches réparties de la face au lointain (hauteur 3,70 m),
- 2 perches latérales (jardin et cour) (hauteur 3,65m)

Merci de nous spécifier en amont les masses des éléments de décor suspendus au gril.

Attention : la charpente du bâtiment apporte quelques contraintes (voir plan et photos) :

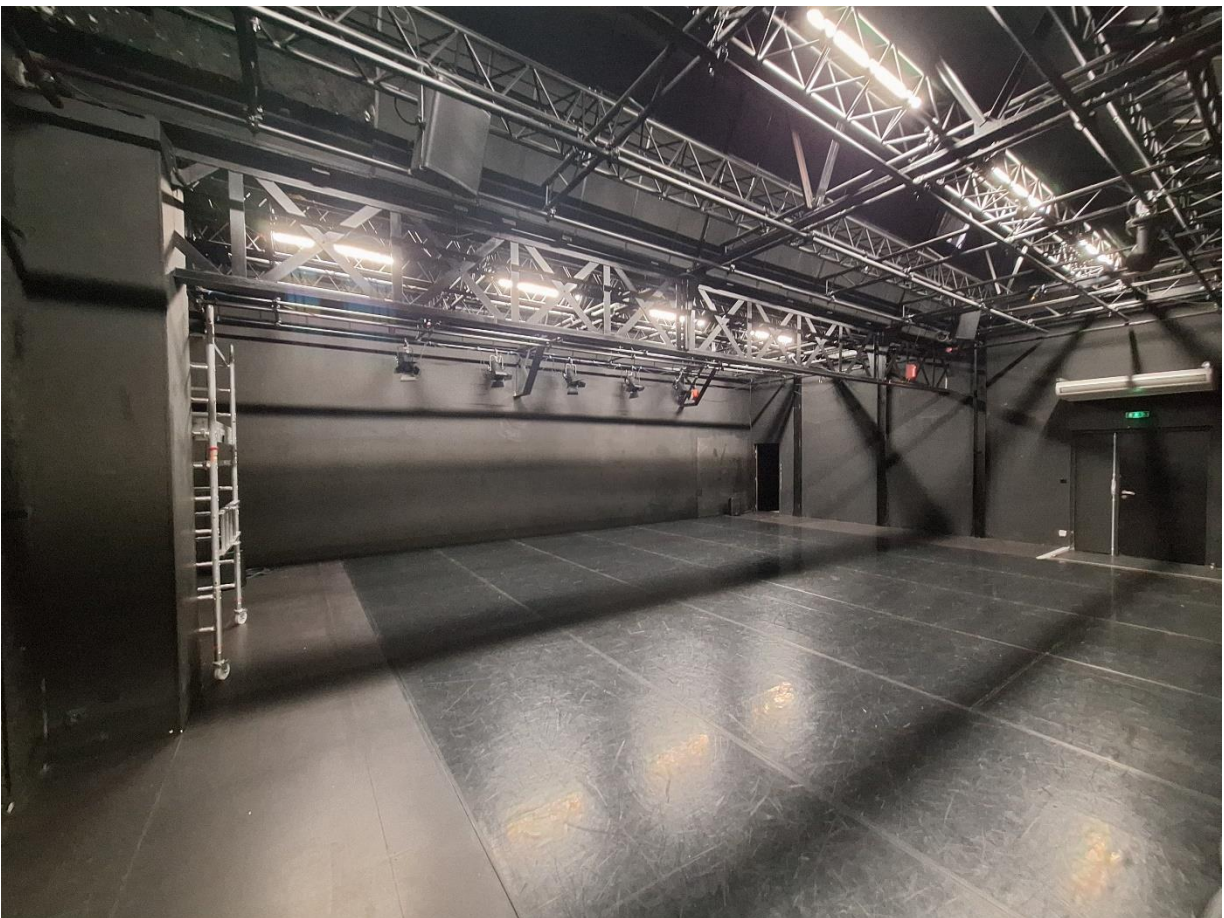
- 2 fermes métalliques du bâtiment traversent le plateau (jardin-cour) (hauteur sous ferme : 2,90 m).
- 2 supports de ferme sur le mur du lointain.
- Pas d'accroches au-dessus du gradin.

REGIES – SALLE DE SPECTACLE

Régie en salle au fond du gradin largeur 3m x 0.5m, son et lumière côte à côte. 2 tabourets pliants sont à votre disposition.

Elle peut être agrandie, mais cela impacte la jauge.





STUDIO DE REPETITIONS

Salle blanche de 6,2x14,5m (90m²) non équipée techniquement (possibilité de mettre à disposition 2 enceintes et une console analogique).

Sol en parquet flottant couleur bois recouvert partiellement de lino.

Important : pas d'accroches possible



HALL

Grand hall d'environ 150m². Habituellement équipé comme un espace de convivialité avec tables et chaises, il peut être transformé et équipé de différentes manières pour des événements, spectacles, expositions, ... Une cuisine et un bar sont également disponibles.

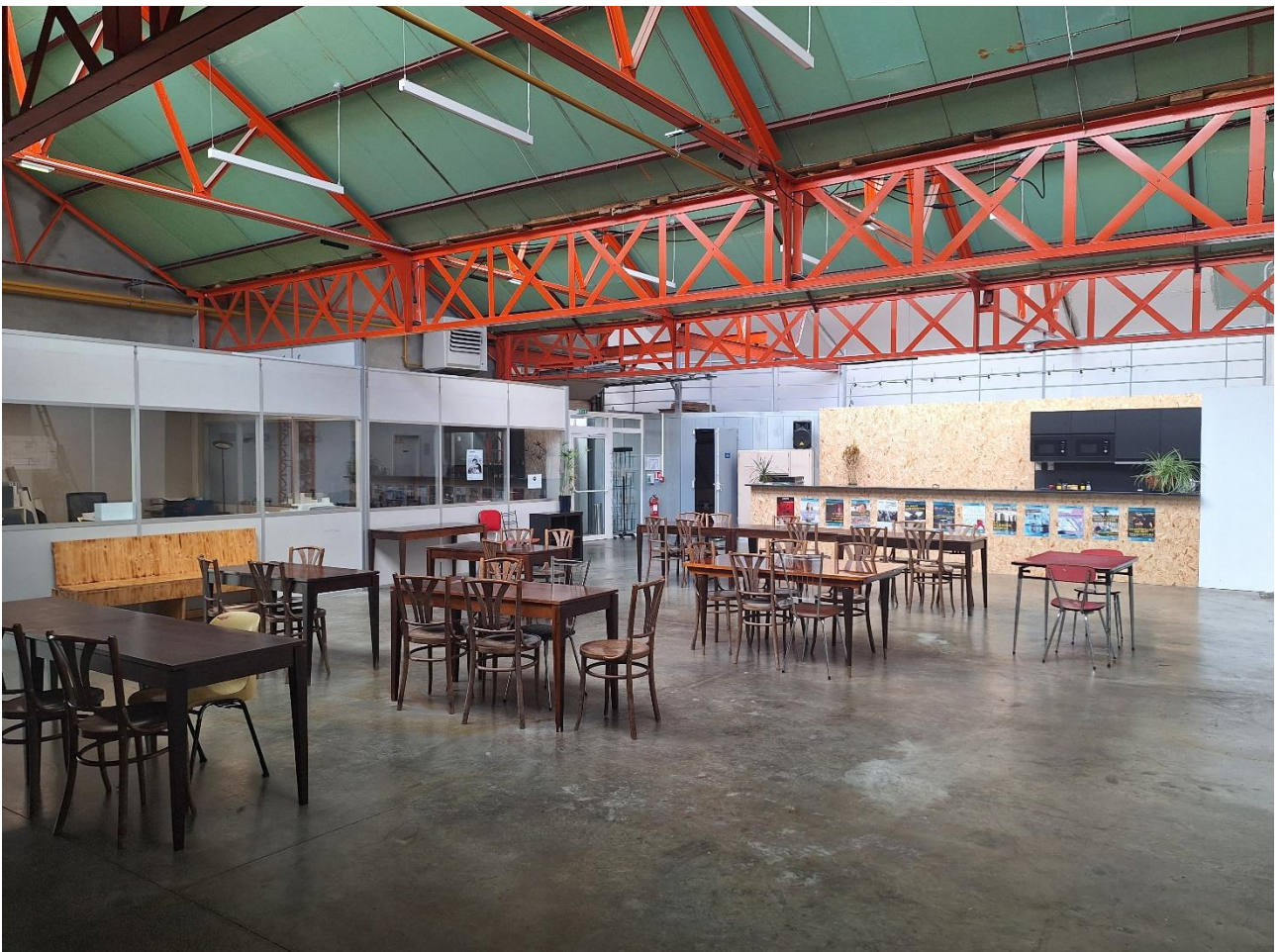
Caractéristiques techniques

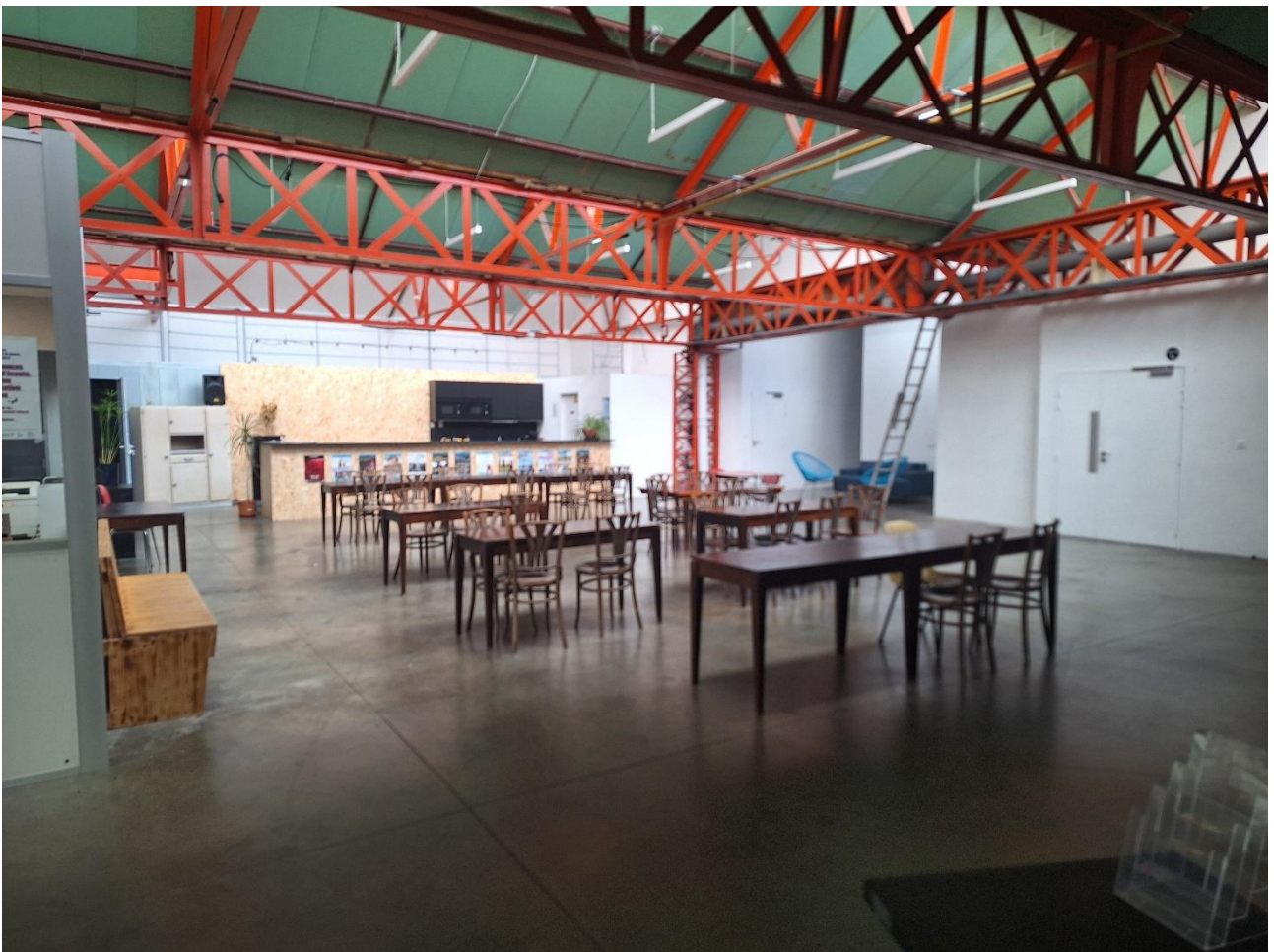
- Sol en béton brut
- Possibilité d'installer une estrade de 4.5x3m (6 modules de 1.5x1.5m)
- 4 points d'accroches pour projecteurs (tubes 50mm)
- Pour d'autres accroches, possibilité de s'accrocher à la charpente (voir plan) mais CMU limitée, nous consulter pour valider les accroches.
- Possibilité d'installer un système son
- Occultation des ouvertures impossible

Bar et Cuisine

- 2 micros onde
- Plaque à induction
- Four électrique
- Lave-vaisselle
- Frigo bar
- Machine à lavée
- Tireuse à bière
- Vaisselle en quantité (assiettes, couverts, verres, casseroles, ...)

Important : la circulation vers les sorties et les différents espaces ne doivent pas être entravées







DRAPPERIE ET MACHINERIE

Draperie

4 pendrillons de 2m de large par 3.65m de long
2 demis fonds de 6.5m de large par 3.35m de long
1 toile perforée blanche de 3x2m avec velcro femelle

Important : du fait des supports de ferme sur le mur du lointain, le fond de scène ne peut être installé qu'à partir de la perche N°10 et donc les contres sur la perche N°9

Tapis de danse

1 tapis de danse Harlequin Duo est disponible en noir ou blanc. Il se monte de cours à jardin et couvre l'ensemble du plateau.

Matériel de machinerie

3 tubes alu 1.5m diamètre 50mm
2 tubes acier 4m diamètre 50mm
6 colliers double rotatif CMU 100kg
6 pains de fonte 15kg
2 poulies PETZL oscillantes CMU 400kg
Drisse pré étirée noire en 6mm
4 praticables 1x1m avec pieds de 20 ou 40 ou 60 cm
4 estrades de 1.5x1.5m en bois avec pieds de 20 ou 40 ou 60 cm
Une caisse à outils (pas d'électro portatif) est à votre disposition.

Mobilier

3 tables pliantes noire 180 x 74 x 74 cm

30 chaises noires coquées

Important : le mobilier du hall n'a pas vocation à être installé dans les salles.

LUMIÈRE

IMPORTANT : Aucune modification de l'éclairage de sécurité n'est autorisée.

Alimentation électrique

L'alimentation électrique est séparée du reste du bâtiment, mais tout de même limitée. Merci de privilégier des sources LED.

Il n'y a pas de prises triphasées dans le bâtiment (pas de gradateurs en plus).

Consoles

EOS Element 2 version 3.2.2 (+ écran 24" tactile, souris et clavier),

IPAD disponible à la demande pour faire une télécommande

1 Splitter DMX 6 canaux BBOX6 RDM2 (fixe dans la salle)

Important : le réseau DMX est en 5 points

Gradateurs

11 circuits de gradateurs 2kW Robert Juliat Digi IV (fixe dans la salle)

1 gradateur 16A 4 circuit, max 100W par circuit et max 3600W en tout (fixe dans le hall)

Projecteurs

6 Fresnel ETC ColorSource V avec volets.

10 PC Robert Juliat Sully WW (lentille martelée) (adressage en RDM) avec volets.

4 Découpes ETC ColorSource Spot Jr.

4 Découpes ETC Source Four 25°/50° 575W.

6 PAR ETC PAR Four 750W (lentille CP60, CP61, CP62).

3 Lyres LED 19x15W RGBW + zoom.

4 F1.

Accessoires

4 pieds à crémaillère (hauteur 3 m)

6 platines de sol métal

Important : - Nous ne disposons pas de stock de gélâtines.
- Les réglages se font à la tour.

SON

Alimentation électrique

Alimentation électrique séparée mais non isolée. Reliée au SSI avec coupure du son en cas d'alarme.

Consoles

1 console son numérique Yamaha DM3

2 Consoles son analogiques ALLEN&HEATH ZED14 (14/4/2)

1 Console son analogique Mackie Mix5 (5 entrées, 2 sorties)

- 1 TIO 08/04 au plateau à jardin
- 1 Multipaire 06/02 analogique au lointain cour

Système à demeure dans la salle de spectacle

- 2 Enceintes coaxiales NEXO P12U
- 2 Subwoofers NEXO L15U
- 1 Amplificateur NEXO NXAMP4x2mkII

Système à demeure dans le all

- 2 LD Systems Curv 500 TS (2 subs + 2 têtes)

Enceintes mobiles

- 2 Enceintes amplifiées YAMAHA DBR10
- 2 Enceintes amplifiées BEHRINGER EUROLIVE B212D (disponibles si pas de besoin dans la salle d'ateliers)
- 4 pieds pour enceintes (hauteur : 2,20 m)

Microphonie

- 2 Micro SHURE SM58
- 2 Micro SHURE SM57
- 1 Micro SHURE BETA 52
- 2 DI BSS AR133
- 2 Micros statiques OKTAVA MK-012
- 4 Pieds micros droits embases lourdes, extrémité flexible.
- 4 Pied micro avec perchette

Lecteurs

- 1 carte son Volt2

Important : pas d'ordinateur de régie ou d'autre lecteur à disposition. Merci de prévoir vos sources pour diffuser du son.

En termes de niveau sonore, la compagnie ne pourra pas dépasser un seuil de 94 dBA et 104 dBC sur 15 minutes pour un jeune public (jusqu'à 6 ans) ou un seuil de 102 dBA et 118 dBC sur 15 minutes dans les autres cas.

VIDEO

L'assemblée n'est, pour l'instant, pas équipée en matériel vidéo.

LOGE ET HABILLAGE

Le théâtre est équipé d'une loge pour 3 personnes donnant sur le plateau (lointain – cours). Elle est équipée de : douche, portant, table, miroir, fer et planche à repasser et un petit lavabo. Une machine à laver est disponible sur place. Pas de sèche-linge (lavomatique à 5 minutes à pied).



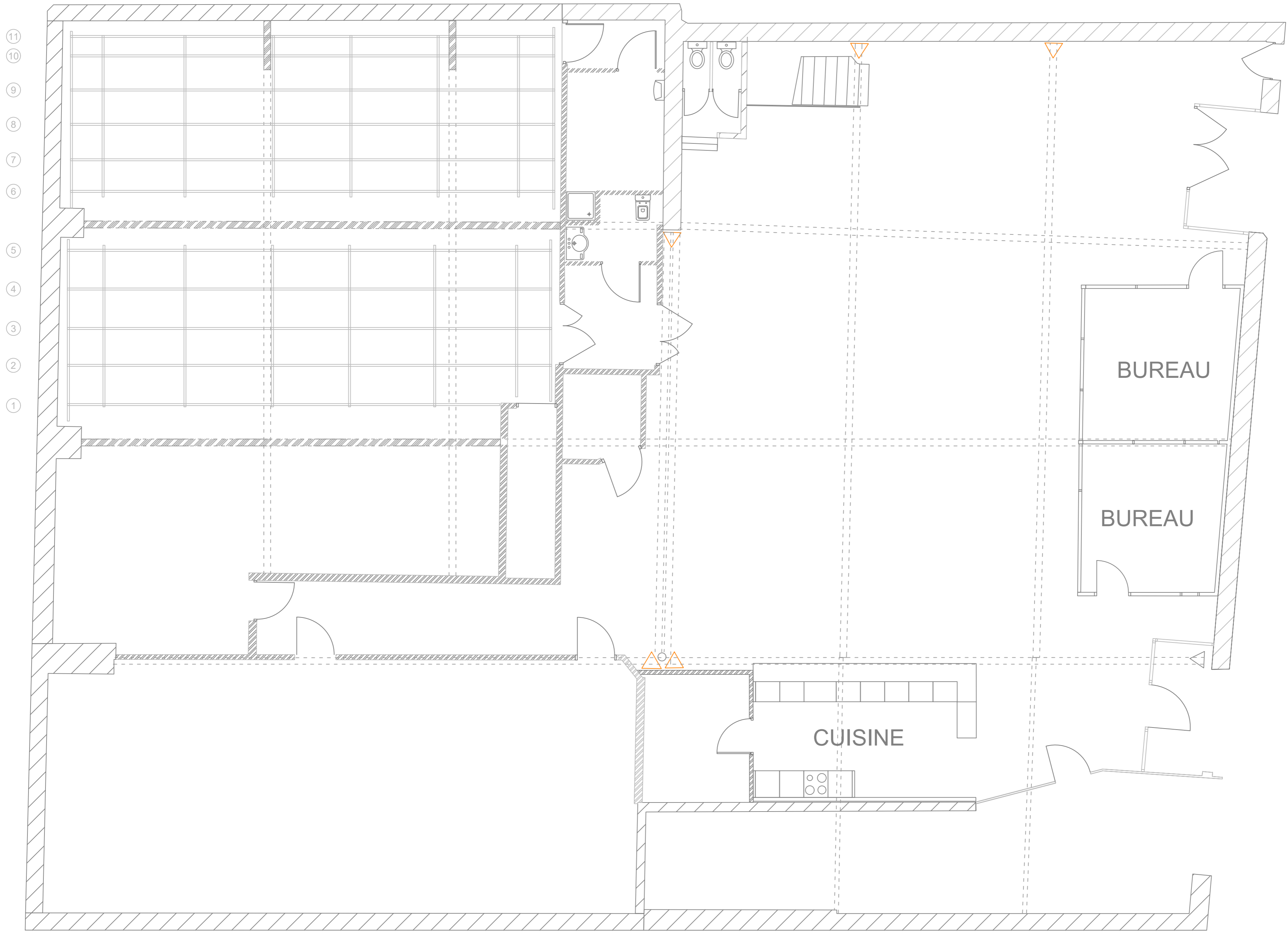
PLANNING ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Cadre général

Journée de travail de 9h à 19h maximum, pas de travail en soirée (sauf représentation et événements).

Résidence organisée par l'assemblée

- Sortie de résidence ou représentation en soirée le jeudi à 19h30.
- Montage et accueil avec un régisseur de l'assemblée, le premier jour de la résidence durant un service de 4h de 9h à 13h généralement.
- Démontage, avec un régisseur de l'assemblée, le dernier jour de la résidence durant un service de 4h de 14h à 18h généralement. Ce démontage inclut la remise en état de la salle afin d'accueillir au mieux la cie suivante.



L'ASSEMBLÉE — Niveau 0